



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5310

Attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 59 500 euros à des associations dans le cadre du soutien aux initiatives associatives locales

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5310 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT TOTAL DE 59 500 EUROS A DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU SOUTIEN AUX INITIATIVES ASSOCIATIVES LOCALES (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif concourt largement à l’animation des territoires et des quartiers. Il renforce ainsi le lien social en mobilisant les habitants autour de manifestations ou en proposant des services tels que le soutien aux aidants, dans le cas du bénévole. Les associations répondent aux besoins de proximité des habitants, favorisent la citoyenneté, les rencontres intergénérationnelles, la découverte et l’ouverture sur le monde extérieur. C’est dans ce cadre et dans des domaines très variés qu’interviennent les associations présentées ci-dessous.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement aux demandes de subventions de fonctionnement suivantes :

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT ATTRIBUE EN 2019 (en euros)	MONTANT PROPOSE (en euros)
L'Olivier des Sages 8, rue de l'Épée 69003 LYON	Lutte contre l'isolement des personnes âgées et contre toute forme de discrimination et accompagnement de public dans les démarches de la vie quotidienne.	20 000	20 000
Maison Pour Tous Salle des Rancy 249 rue Vendôme 69003 LYON	Festival « Ping Pong » du 5 au 8 février 2020. Accompagnement de compagnies émergentes, de programmation et de médiation autour de spectacles pour les enfants de 6 mois à 16 ans.	5 000	6 000
Fédération des Œuvres Laiques du Rhône et de la Métropole de Lyon 20 rue François Garcin 69423 LYON Cedex 03	Soutien à l'organisation de l'anniversaire des 100 ans de la FOL le 15 mai 2020.		5 000

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT ATTRIBUE EN 2019 (en euros)	MONTANT PROPOSE (en euros)
Association Tout va Bien 56 route de Genas 69003 LYON	Création de 5 évènements d'expérimentation et de sensibilisation à l'environnement. Intervention dans le champ de l'éducation populaire et de la citoyenneté : éducation aux médias et à l'information.		2 000
Espace Vêtement du Cœur 18 rue de L'Oiselière 69009 LYON	Lutter contre la pauvreté. Projets d'animation et braderie. Participation au fonctionnement du local pour l'accueil et l'information du public sollicitant l'aide de l'association.	11 500	11 500
Jeunesse au Plein Air Rhône et Métropole de Lyon 76 rue Montgolfier 69006 LYON	Soutien au droit aux loisirs des enfants et adolescents. Complémentarité éducative éducation nationale-éducation populaire.		2 000
Foyer Notre Dame des Sans-Abri 3 rue Pierre Chevrier 69007 LYON	Opération " Tous Unis Tous Solidaires ". Collectif de 18 associations sur la métropole. Vitrine du bénévolat : mise en ligne d'un site web adapté en mars, réalisation de supports de communication et de réunions d'information.	7 000	7 000
Association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse 27 rue Pernon 69004 LYON	Balade des fenêtres fantastiques. Création d'un circuit découverte des fenêtres décorées par les habitants du quartier et par le biais d'ateliers réalisés avec les associations.		1 000
Association Awal Grand Lyon Maison de la culture berbère 7 rue de l'Épée 69003 LYON	Animation de l'espace SA-7, lieu préfiguration de la Maison de la Culture Berbère de Lyon. Actions culturelles, de valorisation de la Francophonie, en faveur de la citoyenneté et de l'engagement dans la vie de la cité.	5 000	5 000
TOTAL		48 500	59 500

S'agissant, plus particulièrement, de l'association « L'Olivier des Sages », dont l'objet est la lutte contre l'isolement des personnes âgées et contre toute forme de discrimination ainsi que l'accompagnement de personnes dans leurs démarches de la vie quotidienne, je vous rappelle que vous avez approuvé une convention cadre pour la période 2018-2020, prévoyant une subvention globale de 20 000 euros. Pour 2020, il vous est proposé, conformément au tableau ci-dessus, de renouveler cet engagement de 20 000 euros, auquel participe la délégation aux liens intergénérationnels et aux personnes âgées à hauteur de 1 500 euros, ainsi que la délégation à la politique de la ville à hauteur de 12 000 euros.

Par ailleurs, au titre de ses politiques en faveur de la jeunesse et des initiatives associatives locales, la Ville de Lyon soutient à hauteur de 20 000 euros le projet porté par la MJC Laennec-Mermoz dans le cadre du défilé de la Biennale de la danse 2020. Ce montant est proposé à votre approbation au cours de ce Conseil municipal lors de l'examen de la délibération relative à la programmation financière 2020 du volet culture de la politique de la ville.

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 4^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 59 500 euros, sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- La dépense correspondante, soit 59 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, ligne de crédit 41936, après transfert de :
 - 12 000 euros de la ligne de crédit 41780, nature 6574, fonction 520 ;
 - 1 500 euros de la ligne 41295, nature 6574, fonction 61 ;
 - 1 000 euros de la ligne 89064, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY